



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
à
Mor
be



16122796

TRIBUNAL DE COMMERCE

23 AOUT 2016

Greffier
DIVISION MONS

Dénomination : **SAGR LOUVRIER GASTON**

Forme juridique : SAGR

Siège : Rue Notre Dame de Lorette, 3 à 7040 Bougnies

N° d'entreprise : 0471.552.731

Objet de l'acte : **Assemblée générale extraordinaire - TRANSFERT DE PARTS ET
NOMINATION NOUVEL ASSOCIE**

Le 1er juin 2016, s'est tenue au siège de la SAGR LOUVRIER GASTON, Rue Notre Dame de Lorette, 3 à 7040 BOUGNIES, une assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour : Transfert de parts et nomination nouvel associé

Tout le monde étant présent, les décisions ont été prises à l'unanimité :

Il a été décidé de transférer toutes les parts de Mme TAMIGNIAU Marie-Madeleine soit 1399 parts à Mr LOUVRIER Luc et Mme DEGHILAGE Edmonde.

Mme DEGHILAGE Edmonde transfert 20 parts à Mlle LOUVRIER Mathilde qui devient associée de la société agricole.

La nouvelle répartition des parts est la suivante :

- Mr. LOUVRIER Luc : 1500 parts
- Mme DEGHILAGE Edmonde : 1130 parts
- Mme TAMIGNIAU Marie-Madeleine : 0 part
- Mlle LOUVRIER Mathilde : 20 parts

Les associés,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature